Mai 2009 | Numéro R 188

Recherche *en un coup d'œil*

Évaluation des programmes communautaires de traitement et de suivi des délinquants sexuels

MOTS CLÉS : *Résultat du traitement des délinquants sexuels, traitement des délinquants sexuels dans la collectivité, résultat de la prévention des rechutes*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le Service correctionnel du Canada fonde sa pratique sur des données probantes pour le traitement et la surveillance des délinquants sexuels dans le but de réduire la récidive. La recherche sur l'efficacité des différentes approches de gestion du risque est nécessaire pour comprendre les meilleures stratégies de gestion de ces délinquants**.**

Ce que nous avons fait

L'étude décrit deux volets des programmes de suivi et de prévention des rechutes (PR) dans la collectivité pour les délinquants sexuels offerts dans la région du Grand Toronto. Elle compare les taux de récidive des participants aux taux de base et aux taux normatifs des délinquants sexuels. Les programmes du groupe du suivi traditionnel étaient offerts par des employés spécialisés du SCC à des délinquants sexuels à faible risque, tandis que ceux du groupe de suivi structuré étaient offerts aux délinquants sexuels à risque élevé par des spécialistes contractuels du Centre de toxicomanie et de santé mentale (l'ancien Institut psychiatrique Clarke) avec la participation d'agents de libération conditionnelle et de psychologues du SCC. Les délinquants qui ont participé aux programmes entre 1993 et 2005 ont fait l'objet d'un suivi pendant en moyenne 6,75 ans.

La récidive a été définie comme une accusation ou une condamnation pour une nouvelle infraction après la mise en liberté. Toutes les accusations, y compris celles qui n'ont pas mené à une condamnation, ont été comptabilisées comme nouvelles infractions. On n'a utilisé que des documents officiels et, dans la plupart des cas, cette information provenait des dossiers du CIPC (Centre d'information de la police canadienne, une base de données sur les antécédents criminels). Les données sur la récidive sont cumulatives, dans le sens où toute récidive *sexuelle* fait partie de la récidive avec *violence*, elle-même incluse dans la récidive *générale*.

Ce que nous avons constaté

Le taux de récidive des participants aux programmes de suivi et de prévention des rechutes était, dans l'ensemble, de 6,18 %. Ce taux se compare favorablement au taux de base établi au moyen de la méta-analyse qui montre que les délinquants sexuels en général (indépendamment de leur situation de traitement et tous niveaux de risque confondus) ont des taux de récidive sexuelle variant entre 13 et 14 % pour une période de suivi de cinq à six ans. Les deux volets du Programme de suivi et de PR ont abouti à des taux de récidive inférieurs à ceux que produisaient les prévisions actuarielles. Le taux de récidive sexuelle du groupe du suivi traditionnel était inférieur de 64 % à celui de l'échantillon normatif (3,2 % de récidive c. 9 % pour l'échantillon normatif). Le groupe du suivi structuré affichait une baisse de 50 % de la récidive (13,13 % c. 26 % pour le groupe normatif). Environ 37 % ont été réincarcérés pour manquement aux conditions et pour détérioration du comportement durant la période de surveillance.

Ce que cela signifie

De façon générale, les résultats s'ajoutent aux éléments appuyant les programmes de suivi dans la collectivité conformes aux modèles des pratiques exemplaires, dont la surveillance éclairée et le counseling en prévention des rechutes fondé sur les compétences.

Pour de plus amples renseignements

Wilson, R., Cortoni, F., Picheca, J., Stirpe, T. et Nunes, K. *Évaluation des programmes communautaires de traitement et de suivi des délinquants sexuels.* Rapport de recherche R-188, Service correctionnel du Canada, Ottawa.

Pour obtenir une version PDF du rapport intégral, veuillez écrire à : recherche@csc-scc.gc.ca

Préparé par : Lynn Stewart

Pour nous joindre
Direction de la recherche
(613) 995-3975
recherche@csc-scc.gc.ca